

PARIS-CANADA

ORGANE DES INTÉRÊTS CANADIENS ET FRANÇAIS

PARAISANT LE 1^{er} ET LE 15 DE CHAQUE MOIS

FRANCE

ABONNEMENTS: Un an..... 10 fr.

Les annonces sont reçues par la
Compagnie Générale John F. Jones et C^{ie}
31^{bis}, FAUBOURG MONTMARTRE, PARIS.

DIRECTEUR: PAUL FABRE

BUREAUX: 10, Rue de Rome, Paris

CANADA

ABONNEMENTS: Un an..... \$ 2.

Rédaction et Administration
10, RUE DE ROME, PARIS

AVIS

Les annonces pour le « Paris-Canada »
sont reçues par la Compagnie générale
de publicité John F. Jones et C^{ie}, 31^{bis}
Rue du Faubourg Montmartre, Paris.

Annonces, la ligne..... 1 franc.
Reclames..... 2 —
Faits divers..... 3 —

SOMMAIRE

Au jour le jour.....	HECTOR FABRE.
Échos.....	P. F.
La dénonciation des traités.....	YVES GUYOT.
Événements.....	DARBOIS.
Exposition Normande-Canadienne.....	
Canadiens à Paris.....	JACQUES MERVILLE.
Informations.....	DARBOIS.
L'île d'Anticosti.....	V. LEVAYASSEUR.
Théâtres.....	JEAN CARIGNAN.

Au Jour le Jour

Le voyage du premier ministre canadien en Europe, ses discours, l'impression personnelle si favorable qu'il a faite dans les milieux divers qu'il a fréquentés, auront sur les relations entre le Canada et ce continent une influence dont on peut dès maintenant mesurer l'importance. Les suites, le développement qu'elles comportent, se voient très clairement. Si la réception faite à Londres aux premiers ministres coloniaux a été un événement pour le monde britannique, la dénonciation du traité anglo-allemand est un fait d'ordre européen. Il en sortira certainement une nouvelle orientation de la politique canadienne, soit, un rapprochement plus marqué avec l'Europe, soit un plus visible éloignement des États-Unis.

La dernière manifestation dont M. Laurier ait été l'objet à Londres, avant son départ, donne sa véritable signification à la

politique inaugurée par son cabinet. Sous la forme d'un tarif préférentiel, le Canada a entendu faire un pas dans la voie du libre-échange: entr'ouvrir ses portes, non les refermer plus étroitement sur le monde.

En remettant la médaille du Cobden Club à M. Laurier, en reconnaissance des services distingués que le premier ministre canadien a rendu à la cause du libre-échange, lord Farrer a défini en ces termes l'initiative prise par le Canada:

Vous ne nous demandez pas de supprimer un iota de nos principes de libre-échange; vous ne demandez aucun traitement privilégié; vous vous avancez vous-même du côté du libre-échange autant que vos circonstances le permettent, et vous désirez traiter le reste du monde comme vous nous traitez maintenant. Nous, de notre côté, nous accueillons votre offre sans restriction. Nous ne désirons pas diminuer nos relations commerciales avec l'Allemagne et la Belgique, nous souhaitons que notre commerce se développe avec vous; et, tandis que nous nous opposerons de tout notre pouvoir aux tentatives qui auraient pour but de fermer nos marchés à ces contrées ou à quelques pays étrangers, nous assisterons avec plaisir au développement de la liberté commerciale, qu'elle ait lieu entre les nations qui composent l'empire britannique, ou entre ces nations et les pays étrangers.

Sir Wilfrid Laurier a accepté cette définition de sa politique, en ajoutant que, s'il était déjà libre-échangiste avant de venir en Europe, son séjour en Angleterre n'avait fait que fortifier son attachement aux principes de la liberté commerciale.

Ce n'est donc pas aller trop loin que de dire que cette déclaration de principe fixe le sens précis du mouvement inauguré par le gouvernement canadien, et qui, par degré, s'étendra à l'Empire britannique tout entier.

Le Canada n'a pas songé à demander à l'Angleterre de rompre avec les idées qui ont porté si haut sa puissance commerciale.

Rien n'était plus loin de son dessein que de donner le premier coup de pioche à la statue de Richard Cobden. En se plaçant ostensiblement ainsi, au moment de finir sa brillante tournée en Europe, sous l'égide du grand libéral, M. Laurier a voulu dissiper les doutes qui restaient encore dans certains esprits.

La formation d'une ligue douanière de l'Angleterre et de ses colonies contre l'univers entier est une chimère repoussée à la

fois par l'esprit pratique des Anglais et par leurs traditions libérales, et plus irréalisable encore à cause de l'attitude de la plupart des colonies. Ouvrir l'Angleterre aux colonies et la fermer même à demi aux autres nations, ce serait faire une Angleterre nouvelle sur un modèle économique démodé.

Quant aux demi-mesures, à des essais de protectionnisme tentés à l'ombre du régime libéral, ils seraient tout au moins impuissants à assurer des résultats sérieux.

Nous avons à choisir entre l'Angleterre et les États-Unis; entre l'adoption d'un tarif similaire au tarif américain, et le régime libéral anglais. Nous n'avons pu guère encore, a dit franchement M. Laurier, que changer l'étiquette de notre régime fiscal; mais notre choix est fait définitivement. Nous laissons les Américains reculer; nous avançons vers l'Europe, d'un pas mesuré mais ferme. Ce n'est pas lorsque le vaste pays qui nous avoisine renonce à la première, à la plus substantielle des libertés, la liberté des échanges, que nous inclinons, aussi nous, vers un pareil abandon: nous n'avons point à faire ce que font les États-Unis.

Les avantages offerts à l'Angleterre sont offerts à tous les pays qui veulent, vis-à-vis de nous, se placer dans les mêmes conditions qu'elle.

Dès à présent et jusqu'au mois de juillet prochain, la France, la Belgique, l'Allemagne etc..., sont admis au tarif de faveur, tout comme elle.

Après cette date, il dépendra uniquement de ces divers états de continuer à en bénéficier.

Quoi de plus libéral, de plus éloigné d'une conception étroite et exclusive; de moins conforme à l'idéal économique visé par les États-Unis?

Nous ne cherchons pas à former une ligue britannique contre l'Europe; nous invitons les nations européennes à former alliance avec nous pour faire contre-poids aux États-Unis.

HECTOR FABRE.

ÉCHOS

Une dépêche au *Times*, de Londres, annonce l'arrivée de Sir Wilfrid Laurier, sur le *Labrador*, le matin du 27 août, à la Pointe-au-Père, premier port de relâche où les steamers remontant le Saint Laurent prennent le pilote. La traversée avait été rapide et excellente.

Les maires de la Pointe-au-Père et de la ville de Rimouski, accompagnés des nombreux délégués des populations riveraines s'étaient rendus par bateau à vapeur à bord du *Labrador* resté au milieu du fleuve; ils ont présenté au premier ministre de chaleureuses adresses de bienvenue.

De tous les points du Canada, envoi d'innombrables télégrammes de félicitations et de bouquets, notamment les « Dames de Toronto à Lady Laurier ».

Le correspondant ajoute que les villes de Québec, Montréal et Ottawa préparaient des réceptions avec un programme grandiose de réjouissances nationales.

Le *Moniteur* estime que le motif qui a fait agir le gouvernement anglais est, outre son désir de mettre à profit les dispositions très sympathiques à son égard qu'elle trouve dans la personne du premier ministre actuel du Canada, sa répugnance à étendre à l'Allemagne les avantages qu'elle pourrait être amenée, pour y faire honneur, à accorder aux Canadiens.

L'*Evénement* dit que la dénonciation des traités anglo-allemand et anglo-belge, faite en faveur des intérêts économiques du Canada, élève notre pays au rang d'une véritable nation émancipée sous la tutelle britannique. Il ajoute que M. Laurier ayant été l'âme de cette rupture économique mérite à ce titre la sympathie dont il a été l'objet.

Mais il y a encore et surtout des déclarations non équivoques du ministre canadien, qui est à la vérité, un orateur éminent et fort écouté, en faveur de la France.

Au reproche banal fait à la France de ne point coloniser ses colonies, le *Temps* répond en ces termes :

L'infériorité dont nous souffrons présentement n'est pas imputable à un vice constitutif de notre race, qui fut jadis conquérante et féconde entre toutes, et dont les aptitudes colonisatrices sont assez prouvées par l'exemple de ces Canadiens français justement célébrés au banquet en l'honneur de sir Wilfrid Laurier, qui étaient soixante mille au siècle dernier et sont aujourd'hui deux millions. Et ils ont conservé leurs traditions, leurs religion, leur langue, tous les traits caractéristiques du génie français! N'accusons pas non plus les circonstances historiques, le pesant héritage de la défaite: il ne nous a pas empêchés d'agrandir notre empire colonial, on ne voit pas pourquoi il nous empêcherait de l'exploiter. Les sources vives de l'activité française ne sont point taries; mais ce sont des méthodes vieilles qui en paralysent l'exercice: c'est notre système d'éducation qu'il faut changer.

On n'a pu manquer d'être frappé du parfait accord avec lequel les orateurs de distributions de prix, qu'ils appartenissent ou non à l'Université, ont en quelque sorte homologué cette condamnation. Tous les hommes soucieux du bien public, et de l'avenir du pays ont applaudi. Enfin le président de la République, dans le discours qu'il a prononcé à Valence, s'est inspiré de cette préoccupation universelle. Et il a brièvement indiqué la vraie solution pratique: « Vous avez des enfants, a-t-il dit à ses auditeurs, envoyez-les au dehors, faites-leur voir du pays. » Et tel est bien le sens de la conclusion qu'il convient de donner aux récentes consultations pédagogiques.

Le *Radical* résume la situation en ces termes :

L'Angleterre, avant d'accomplir son acte, a dû peser le pour et le contre. Décidée à accepter les avantages que lui offrait le Canada, en la personne de son représentant, sir Wilfrid Laurier, elle a sacrifié résolument le traité de commerce anglo-allemand, et la suite, c'est-à-dire l'explosion de mauvaise humeur des manufacturiers et des négociants de l'Allemagne tout entière qui peut influer sur les décisions de l'empereur Guillaume.

Si dans cette lutte entre deux empires faits pour s'entendre, il en résulte un conflit économique et politique, nous n'avons pas à en être autrement fâchés; nous marquerons les coups.

Sous le titre des *Canadiens à Paris*, la *Dépêche*, de Toulouse, fait l'observation suivante :

Aussi bien, les Anglais ne s'effarouchent nullement de la fête de famille dans laquelle les délégués canadiens se complaisent en France. Ils ne sont pas jaloux, sachant que personne ne peut mieux assurer aux Canadiens le bien que ceux-ci apprécient pratiquement par-dessus tout, à savoir la liberté politique et économique, mère de la grande prospérité du Dominion. Dans cette fidélité de raison et d'intérêt du Canada, il y a une leçon de choses que, ce semble, nos coloniaux feraient bien de méditer. A notre façon d'administrer nos possessions lointaines, sommes-nous assurés de leur procurer les biens solides qui, l'exemple du Canada le prouve, garantissent, parfois mieux que la commune origine, la domination de la métropole.

Le calme que montre l'Allemagne ne paraît pas sincère au *Gil Blas* :

En Allemagne, on affecte de ne pas se montrer ému. On dit que l'Allemagne n'exporte que pour 98 millions de marks de marchandises dans les colonies anglaises, tandis que ces mêmes colonies anglaises exportent en Allemagne pour 303 millions de marks de produits, et que dans ces conditions elle n'a pas à redouter une guerre de tarifs dont les possessions anglaises souffriraient beaucoup plus qu'elle.

Nous ne contestons pas ces chiffres, donnés par la *Gazette de la Croix*, mais nous ferons remarquer que ce n'est pas uniquement pour faire prospérer les colonies anglaises que l'Allemagne leur achète pour 303 millions de marchandises, qu'elle en a très probablement besoin, et que si elle les prend de préférence chez elles, c'est sans aucun doute parce qu'elle les y trouve à de meilleures conditions qu'ailleurs. On peut ajouter, en outre, que ces 303 millions de produits, il se trouve une forte proportion de matières premières et de produits non manufacturés, qui alimentent l'industrie allemande, ou qui n'arrivent dans les ports allemands qu'en transit, pour profiter du fret à bon marché et des facilités qu'y rencontre le commerce international.

La rupture des relations commerciales mettra fin à cette situation privilégiée et portera donc fatalement un coup très dur à l'industrie et au commerce allemands.

La compétition n'est plus entre Français et Anglais, mais entre Allemands et Anglais, selon l'*Express* de Lyon, qui dit :

L'Anglais ne considère plus le commerçant français comme son rival direct, il a reporté sa haine sur le trafiquant allemand, et si quelque conflit doit sortir un jour de cette animosité, nous serions bien placés pour juger des coups et pour en profiter à notre tour si nous en sommes capables.

La *Métropole*, d'Anvers, s'étonne que placée entre deux gros clients étrangers et un petit client de sa famille, l'Angleterre se soit décidée en faveur du petit client, ce qui, au point de vue économique est manifestement une mauvaise affaire.

Puis elle ajoute :

Si en Angleterre on a pu croire que la Belgique riposterait par des représailles, il faut nous estimer heureux d'avoir éveillé cette crainte. Mais puisqu'elle n'a pas pu empêcher la dénonciation du traité de 1862, mieux vaut en rester là et ne pas suivre l'exemple de l'Allemagne si elle déclare la guerre commerciale. Nous plaçant en dehors de tout dogmatisme économique, nous estimons cependant inutile de répondre à une prohibition et, après avoir perdu le droit de vendre, de s'interdire encore celui d'acheter.

Un paradoxe tiré de l'*Echo de Paris*. Notre spirituel confrère se demande si l'Angleterre « abandonnant sa politique traditionnelle, rompant avec l'Allemagne, et demeurant sans doute avec la Belgique, pour entreprendre une de ces guerres de tarifs qui semblaient si opposées au tempérament et au caractère des Anglais. »

Et il ajoute aussitôt :

Cette situation est complexe et bien curieuse, mais elle s'explique: l'Angleterre s'efforce de donner à sa politique coloniale le plus grand développement possible, et tel qu'on n'en vit jamais un pareil dans le monde; elle rêve de former avec ses colonies une union économique, politique et patriotique, capable de tenir le reste de l'univers en échec! Entre tous les membres de ce grand corps, solidarité et mutuel appui; et l'Angleterre, alors, se vengeant de son isolement, dirait que c'est elle qui isole le monde et qui fait le blocus de la planète. C'est un grand jeu, mais il pourrait devenir terriblement dangereux pour ceux qui le jouent.

Une boutade empruntée à un journal de province.

Les Anglais, dont le Parlement continue de siéger à Westminster sans bruit, sans secousse, semblable à une machine silencieuse et bien graissée, qui fournit quotidiennement son maximum de travail utile, ont répondu à la visite sentimentale que les Canadiens ont faite à la France, en prenant une mesure qui constitue un succès économique considérable pour M. Wilfrid Laurier. En raillant dans les vœux du premier ministre canadien, ils ont dénoncé les traités qui les liaient à l'Allemagne et à la Belgique. Ils ont accompli cet acte, qui, dans tout autre pays, eût été considéré comme un coup de théâtre spontané, avec une taciturne tranquillité, comme une fonction naturelle de leur charge, assurés que si des protestations s'élevaient, elles n'atteindraient jamais les limites de l'injure ou de la diffamation.

On sait que c'est en Touraine qu'on parle le plus purement français. Le témoignage que rend à M. Jaurès, en reproduisant son discours, le *Tourangeau*, de Tours, a donc un prix tout particulier :

Sir Wilfrid Laurier a prononcé, dans un pur français, l'éloquent discours suivant, salué par d'unanimes applaudissements.

P. F.

LA DÉNONCIATION

DES

Traités de Commerce Allemand & Belge

M. Yves Guyot, ancien ministre, dont la haute compétence en matière économique est incontestée, a publié dans le *Siecle* l'important article qui suit :

Parce que l'Angleterre a dénoncé le traité de commerce anglo-allemand et le traité de commerce anglo-belge, en résulte-t-il qu'elle prépare une politique protectionniste?

On pourrait le croire puisqu'elle a déjà commis des sottises comme son *mark trade act* qui a appris à quantité de ses clients qu'ils employaient des porte-plumes et des crayons fabriqués en Allemagne, tandis que jusqu'alors ils les avaient crus de provenance anglaise.

On pourrait le croire puisqu'elle a adopté une disposition aussi ridicule que celle de la prohibition des brosses et autres objets de même nature fabriqués en prison.

On pourrait le croire, puisque sir Howard Vincent est devenu une manière de personnage et qu'au mois de juin de l'année dernière, M. Chamberlain proposait un Zollverein anglais qui aurait pour conséquence des droits pro-

tectionnistes contre les produits des autres nations.

Cette dénonciation des traités de commerce anglo-allemand et belge serait-elle la première étape de cette politique? Mais M. Chamberlain, après avoir conféré avec les représentants des colonies, vient de déclarer que, désormais, il considérait qu'« aucun projet de Zollverein n'était désormais bon à prendre avec des pin-cettes ».

II

Rappelons comment la question s'est produite. Le Canada a commencé un large commerce d'exportation de produits agricoles avec l'Angleterre. De 1890 à 1896, ses exportations de fromages en Angleterre ont augmenté de 1,500,000 liv. (37 millions de francs 1/2). Mais ses agriculteurs croient qu'ils peuvent vendre un tiers des 120 millions de livres sterling (8 milliards de francs) que l'Angleterre demande à l'étranger en produits agricoles.

Ils ont installé des laiteries coopératives où ils produisent du beurre d'une bonne qualité et uniforme. Ils vantent leur climat comme favorable à cette production. Ils pensent pouvoir écouler de la volaille conservée à l'air froid. Ils seraient contents s'ils pouvaient vendre à Londres le dindon 0 fr. 60 la livre. Ils font des expériences pour expédier à l'état frais des poires, des pêches, des raisins, des tomates.

Pour développer ce commerce, qu'aurait fait un bon protectionniste? il aurait songé à des primes d'exportation, des tarifs d'exportation sur les chemins de fer à toute cette série de procédés factices, toujours condamnés par l'expérience et qui consistent à prendre dans la poche des contribuables nationaux pour subventionner des peuples étrangers afin qu'ils aient la bonté de consommer les produits à meilleur marché que les compatriotes de ceux qui les font.

III

Mais le premier ministre du Canada sir Wilfrid Laurier, est un libre échangiste convaincu. Il a vu qu'il n'y avait pas de meilleur moyen d'inviter les Anglais à consommer les produits canadiens que de multiplier les relations commerciales entre les deux pays, et comment? en abaissant les tarifs de douane qui arrêtaient les produits anglais à la frontière.

Dans une interview avec un rédacteur du *Daily Chronicle* du 15 juin 1897, sir Wilfrid Laurier disait :

Un zollverein signifie protection et la protection est la plus grande de toutes les erreurs. Ce que nous avons fait dans les préférences que nous accordons à l'Angleterre, c'est notre gratitude envers l'Angleterre qui nous l'a dicté et non aucun sentiment protectionniste... Nous savons que si nous achetons plus de marchandises à l'Angleterre, elle nous achètera plus de produits, elle développera notre commerce avec elle, pour le bénéfice du Canada.

C'est dans cet esprit que le Canada a procédé à la révision de son tarif de douanes au mois d'avril dernier.

Il a distingué deux sortes de pays : ceux qui ne percevaient aucun droit sur les produits canadiens. Pour ceux-là les tarifs seraient abaissés immédiatement aux sept huitièmes et après le 30 juin 1898, aux trois quarts, mais il n'y a qu'un pays qui ait pratiqué d'une manière assez large la politique du libre échange pour que cette disposition lui soit applicable : c'est l'Angleterre, puisqu'elle ne frappe de droits de douanes aucun objet manu-

facturé; qu'elle ne frappe de droits de douanes que le thé, le café, le cacao que ne produit pas le Canada; et de droits, qui sont des droits d'accise, le vin, l'alcool, les articles de parfumerie, contenant de l'alcool, et les fruits secs, à cause de l'alcool qu'on en peut retirer.

Le ministre des finances du Canada, en déposant le bill, disait :

Nous n'offrons pas à la Grande Bretagne un traitement exceptionnel qui ne concernerait qu'elle. Nous offrons les mêmes avantages à chaque nation qui est disposée à avoir une politique aussi libérale que celle de la Grande-Bretagne.

Mais les traités de commerce conclus respectivement entre l'Angleterre, la Belgique et l'Allemagne stipulent expressément que « les produits et les objets manufacturés de la Belgique ou de l'Allemagne ne seront pas soumis dans les colonies britanniques à d'autres droits ni à des droits plus élevés que les articles semblables d'origine Anglaise ».

Le texte est formel : la Belgique et l'Allemagne ont réclamé le même traitement au Canada que l'Angleterre; elles ont refusé de modifier l'article du traité que nous venons de rappeler. L'Angleterre a répondu en dénonçant le traité de commerce existant entre elle et la Belgique et l'Allemagne.

IV

Si la Belgique et l'Allemagne veulent bénéficier des avantages du tarif canadien, elles n'ont qu'à adopter le tarif de l'Angleterre.

Il est à supposer qu'elles n'y sont pas disposées. Alors que feront-elles?

Le commerce du Canada se décompose ainsi avec quatre puissances :

	IMPORT. (des pays suiv.)	EXPORT. (aux pays suiv.)
	Livres sterling	
Royaume-Uni	6,227,000	12,371,000
États-Unis	11,867,000	8,259,000
Allemagne	997,000	125,000
Belgique	90,000	50,000

Les achats que le Canada fait à l'Allemagne et à la Belgique sont insignifiants.

Les exportations de l'Angleterre à l'Allemagne se montent à 22,178,000 en 1896 et à la Belgique, à 7,824,000.

Les Allemands, en réponse à la dénonciation de l'Angleterre, appliqueront-ils des tarifs de guerre aux produits anglais? Ils se mettraient en pénitence.

Est-il question pour les Anglais de changer leur politique douanière? de faire des tarifs de guerre contre les Allemands, les Belges? personne n'ose en parler, la pratique du libre échange est trop solide en Angleterre pour qu'on ait à redouter quelque aberration de ce genre.

Les Anglais continueront à n'imposer à leurs frontières que les objets qu'ils ne produisent pas eux-mêmes, ce qui est précisément le contraire de la politique protectionniste.

V

Mais ils essaieront probablement de modifier la clause de la nation la plus favorisée, appliquée à leurs colonies. Ils diront que leurs colonies ont l'autonomie de leurs tarifs; qu'elles sont, à l'égard de l'Angleterre, comme des nations étrangères; qu'elles frappent les produits anglais aussi bien que les autres; et elles renverront l'Allemagne et la Belgique à négocier les tarifs douaniers pour leur compte avec les colonies britanniques.

On ne peut dire que cette politique soit une

politique protectionniste. Les Anglais profitent de l'avantage que leur donne le libre-échange pour rendre plus actifs leur rapports avec le Canada. Ils refusent aux nations qui ont des tarifs de douanes sur des objets sur lesquels eux n'en ont pas, de participer aux avantages qu'ils en retirent. C'est un moyen de pousser les autres nations vers un libre-échange semblable au leur.

Il est douteux que leur tentative puisse aboutir à un succès complet. S'il en était ainsi ce serait un obstacle pour nous, car une union douanière de liberté conclue entre l'Angleterre, la Belgique et l'Allemagne, nous rejeterait en dehors des grands courants commerciaux, à moins que nous ne voulussions nous y engager à notre tour.

Voilà la portée, ramenée à ses véritables proportions, de la dénonciation des traités allemand et belge. En même temps, le Canada, par cet abaissement de tarifs pour les produits de la Grande-Bretagne a voulu répondre au tarif Dingley. Tandis que chaque pays cherche à s'isoler des autres, en dépit des chemins de fer, du télégraphe et des navires, le Canada a voulu s'engager dans une politique économique libérale, d'abord avec l'Angleterre; mais il a bien soin de déclarer qu'aucun pays n'en est exclu.

Pour avoir des conditions semblables, il suffit à un pays quelconque d'être aussi libre-échangiste que l'Angleterre.

YVES GUYOT.

REVUE

Un des rédacteurs de la *Patrie* à la suite du discours prononcé par Sir Wilfrid Laurier au banquet du 2 août, qui « aura, dit-il, un retentissement dans tous les cœurs français », a interviewé le premier ministre sur l'Alsace-Lorraine.

L'honorable ministre de notre ancienne colonie, dit-il, malgré son titre officiel et ses rapports étroits avec le gouvernement anglais, n'a pas craint de témoigner hautement qu'il partageait nos douleurs et nos espérances en ce qui concerne nos provinces perdues d'Alsace et de Lorraine?

— Je n'ai pu, a-t-il dit, m'arrêter à Paris devant la statue de Strasbourg, qui rappelle une blessure saignante et encore ouverte, ni devant le monument de Gambetta, sans sentir ma gorge se serrer et mes yeux se mouiller de larmes.

Cette démonstration du premier magistrat du Canada avait besoin d'être complétée par son auteur.

Nous nous sommes présenté, ce matin, rue Daunou, où M. Laurier est descendu depuis huit jours.

Le premier ministre canadien nous reçoit aussitôt.

Grand, le visage rasé, le regard vif, empreint de bonté, M. Wilfrid Laurier est âgé d'environ cinquante ans.

— Soyez le bienvenu, nous dit-il, comme Français et comme collaborateur d'un journal bien français.

Nous donnons alors connaissance à M. Laurier du compte rendu que publient les journaux du matin de son beau discours d'hier.

— J'ai bien dit cela, en effet, nous répond-il, je n'ai jamais, en aucun temps, caché mes sentiments d'amour pour la France. Si j'allais en Allemagne, je ne craindrais nullement de tenir le langage que j'ai tenu hier.

M. Cocheret a bien voulu rappeler diverses déclarations identiques faites par moi en plusieurs circonstances au Canada, mon pays natal; je n'ai pu jusqu'ici parler de mes sentiments francophiles en France, c'est la première fois que je viens en Europe. Mais je n'oublie pas que je suis Français d'origine, ma famille étant venue de France au Canada en 1660.

Où, j'estime qu'il y a une question d'Alsace-Lorraine toujours ouverte et qu'elle ne sera résolue que par le retour des deux provinces à la France.

Si on a pu accepter la séparation du Canada de la France, ça été en considération de sa grande distance de la mère-patrie. Mais l'Alsace et la Lorraine sont trop étroitement mêlées à l'histoire de la France, notamment depuis la grande période révolutionnaire et les invasions

étrangères, pour qu'on songe un instant à les abandonner au vainqueur.

Ces sentiments, je les ai depuis 1871, mais ils sont devenus plus intenses quand, passant la semaine dernière sur la place de la Concorde, j'ai vu la statue de Strasbourg voilée de deuil et entourée de couronnes. C'est ce sentiment que je n'ai pu m'empêcher d'exprimer et je ne le regrette pas.

Le *Figaro*, par la plume de M. Emile Gautier, s'est chargé de faire les adieux de M. Wilfrid Laurier au public français et d'exprimer « une dernière fois toute son amitié et toute sa gratitude pour la France dont il ne quitte le sol béni qu'avec émotion et regret. »

Puis, M. Gautier rend compte en ces termes du dernier entretien qu'il a eu avec le premier ministre :

— Je crois et j'espère, nous a dit sir Wilfrid Laurier, dans cette belle langue simple et claire à laquelle un léger accent anglais ajoute on ne sait quel goût exotique et séducteur, je crois et j'espère que mon voyage en France n'aura pas été inutile à mes deux patries. Il aura, au moins, donné aux Français le désir de mieux étudier et de mieux connaître le Canada, où il y a tant à faire pour eux.

« Je me doutais bien — théoriquement en quelque sorte — avant de partir, mais je m'en vais frappé de ce qui peut sortir, en particulier au double point de vue industriel et commercial, d'un rapprochement plus intime des deux nations sœurs.

« Au Canada, nous sommes prêts : nous ne demandons qu'à marcher... Il faut que les hommes d'affaires de France s'organisent de leur côté, rompant avec cette timidité traditionnelle, qui finirait, en ce temps de *struggle for life* à outrance, par devenir désastreuse. Nulle part, du reste, mieux qu'au Canada, où ils sont sûrs d'être accueillis à bras ouverts et dont les ressources sont aussi abondantes que variées, ils n'ont de chance de voir leurs efforts largement récompensés.

— Quelles sont, monsieur le ministre, les entreprises canadiennes que vous conseillerez aux Français de rechercher de préférence ?

— La question est embarrassante, non seulement parce qu'elle est très complexe, mais encore et surtout parce que je ne suis pas, à proprement parler, un homme d'affaires. C'est aux intéressés de chercher eux-mêmes leur voie. Cependant, à titre d'exemple, laissez-moi vous signaler, entre vingt autres, les entreprises de pâte à papier.

« La consommation de la pâte à papier va toujours en grandissant, surtout en France où l'on est assuré d'avoir un débouché pour ainsi dire inextinguible. C'est principalement en Norvège qu'à jusqu'ici le marché français s'est approvisionné. Or, le Canada, qui est avant tout un pays de forêts, peut se porter fort de produire la pâte à papier à des prix plus bas que la Norvège — sans compter que les tarifs de faveur qui ne vont pas manquer d'être établis entre les deux pays, à la suite de la dénonciation des traités de commerce, permettront aux Français de jouer sur le velours... Un consortium de capitalistes français et canadiens tirerait sûrement de cette situation un profit énorme.

« Puis, il y a les mines d'or...
— Ah! oui! les mines d'or de Yukon, dans l'Alaska, dont on parle tant en ce moment ?

— Celles-là sont effectivement, les plus riches de toutes, et les bénéfices qu'elles donnent sont pour confondre l'imagination. Malheureusement, situées au delà du cercle polaire, sous un climat terrible, dans un pays sans communications, leur mise en valeur est presque impossible... Mon gouvernement a même dû prendre des mesures pour enrayer la folie de l'émigration... Ce n'est pas de ces gisements que je parle, mais des gisements de la Rivière à la Pluie, au Nord du lac Supérieur... L'or qu'on trouve là, en abondance, n'est pas l'or classique à gangue de quartz du Transvaal; c'est une sorte d'or natif enrobé dans une gangue friable, de tuf ou d'argile, facile à éliminer. Le minerai est moins riche peut-être qu'ailleurs, mais cette infériorité est largement compensée par la commodité, la simplicité et le bon marché de l'exploitation.

« D'ailleurs, je vous le répète, tout sera à faire, tout, au Canada — une fois établi un service régulier de paquebots entre l'ancienne France et la nouvelle France.

— Mais, monsieur le ministre, n'est-ce pas déjà chose faite ?

— Pas encore, quoiqu'il ne s'en faille plus guère. Le gouvernement canadien a déjà voté une subvention de 50,000 dollars. J'estime que ce n'est pas assez. Je proposerais volontiers d'élever cette subvention à 100,000 dollars, et le Parlement fédéral ne fera pas la moindre difficulté pour me suivre, le jour où il nous sera démontré qu'il existe en France, vers le Canada, un mouvement commercial assez considérable pour alimenter le trafic de cette nouvelle ligne transatlantique.

— L'organe crée le besoin, monsieur le ministre, aussi bien que le besoin crée l'organe!

— Peut-être! Dans l'espèce, cependant, il existe un précédent défavorable. Un premier service de bateaux a déjà été créé autrefois, entre la France et le Canada, qui n'a pas réussi. Les marchandises canadiennes ne

faisaient pas défaut, mais l'entreprise n'ayant pas la contre-partie en marchandises françaises a dû, en désespoir de cause, amener son pavillon. Il faut, à tout prix, que vos négociants et vos industriels s'arrangent de façon à nous fournir la garantie que nous n'aurons pas à redouter une seconde déconvenue du même genre.

« Au surplus, le temps a marché depuis, les esprits se sont ouverts, j'ai confiance en l'avenir! »

Sir Wilfrid Laurier nous entretient ensuite de son voyage à Rome, dont le but n'avait rien de politique, et de l'accueil si flatteur et si bienveillant qu'il a reçu de Léon XIII.

— Malgré tout ce que je savais déjà, nous dit-il, de Sa Sainteté, malgré tout ce que j'avais prévu ou deviné, vous me voyez émerveillé de la clairvoyance géniale de ce vieillard, assurément le grand homme d'Etat de cette fin de siècle; de sa profonde connaissance des hommes et des choses, de la largeur et de l'élevation de son esprit. Et si frêle, cependant, si cassé, si transparent — rien qu'une âme, en quelque sorte, ne tenant plus à la terre que par les liens strictement indispensables! On dirait un cadavre ambulante, si une vie intense, pleine à la fois de suggestion charmeuse, de finesse et de majesté, ne rayonnait de yeux profonds et limpides. La précision avec laquelle il m'a parlé, non seulement des affaires de l'Europe, mais aussi des affaires de l'Amérique et du Canada, et de la politique courante du monde entier m'a plongé dans l'admiration.

Avant de prendre congé, sir Wilfrid Laurier m'a encore une fois recommandé de remercier les Français de leur gracieux et sympathique accueil, dont le retentissement peut avoir des conséquences historiques si heureuses.

Le *Petit Marseillais* constate par la plume d'un de ses rédacteurs, M. Félix Serret qui a habité notre pays, que « le Canada est peut-être plus attaché à la France qu'aucune de nos colonies. »

Au Bas-Canada tout rappelle la France. Sans parler de notre langue dont les Canadiens n'ont jamais cessé de faire usage, une foule de noms des rues, des places, de villages, de sites, etc., rappellent au voyageur quelque page de notre histoire nationale.

Presque tous les lieux géographiques portent des noms français, ayant été explorés et dénommés pour la première fois par nos compatriotes : La Chine, village au-dessus de Montréal sur le Saint-Laurent, ainsi nommé pour tourner en ridicule La Salle qui croyait être sur le chemin du Ciel-Empire; la rivière Jacques-Cartier; la Prairie, où l'on voit encore les ruines d'un de nos forts; l'île Sainte-Hélène, baptisée ainsi en l'honneur de la femme de Champlain, fondateur de Québec; le village de Maisonneuve; Varennes, célèbre par la résistance héroïque que Mme de Verchères et sa fille opposèrent à une bande d'Iroquois; les ruines du fort Chambly; la rivière Richelieu à Sorel; l'île d'Orléans; le village de Boucherville, le lac Champlain et mille autres lieux que je n'ai pas présentés à la mémoire.

Le Canadien a gardé au physique le type original de sa race et conservé très religieusement la foi, les traditions, les mœurs, les coutumes de ses ancêtres. Il a pour l'ancienne mère-patrie quelque chose qui est plutôt de la vénération. On le remarque surtout dans les populations rurales.

« De père en fils, ils se sont transmis leur attachement pour elle, avec le lait maternel ils ont sucé un amour pour la France, qui au lieu de s'affaiblir d'une génération à l'autre, n'est, au contraire, devenu que plus ardent.

Ils aiment à entendre parler de la France; le moindre détail qui la touche de près ou de loin, les intéresse au plus haut degré, les tient en haleine; il semble qu'on leur parle d'un pays où ils auraient passé les plus beaux jours de leur vie.

Ils ont de vieilles chansons qu'apportèrent leurs glorieux ancêtres et qu'il est émuant de leur entendre chanter avec une vague mélancolie, avec un accent normand fortement prononcé qu'ils tiennent de leur origine, et qu'un siècle et demi de séparation a laissé dans toute sa pureté primitive, dans toute son originale naïveté.

Ils ne font aucune fête sans que notre drapeau, qui n'était pourtant pas le leur lors de leur annexion à l'Angleterre, flotte de toutes parts, ni sans qu'à leurs boutonnières brillent nos trois couleurs.

Voici, pour montrer comment ils accueillent les Français :

C'était en juillet ou en août 1891; deux navires de guerre français, la frégate la *Naiade* et l'avisos le *Bisson*, de l'escadre des Antilles, sous le commandement de l'amiral Cavalier de Cuverville, entraient dans le fleuve Saint-Laurent, allant saluer les sympathiques populations du Canada.

La *Naiade* ne pouvant remonter le fleuve à cause des bas-fonds, mouilla devant Québec et le *Bisson* ayant pris à son bord l'amiral de Cuverville, accompagné de son état-major, continua sa route jusqu'à Montréal où je me trouvais à ce moment.

Essayer de décrire ici l'enthousiasme avec lequel nos braves marins furent accueillis tant par les autorités locales que par la population canadienne, serait certainement au-dessus de nos forces.

À côté des splendides fêtes officielles qu'on leur donnait avec tout le faste possible, il avait les mille tou-

chantes manifestations isolées d'un peuple vraiment heureux de recevoir des Français de France, comme ils nous appellent.

Tous les édifices publics, toutes les églises, toutes les demeures particulières des Canadiens restèrent pendant plusieurs jours littéralement couverts de drapeaux tricolores, qu'on arborait, non pour simplement remplir un devoir d'hospitalité, mais pour bien montrer à nous, leurs cousins, que malgré l'éloignement et le traité de Paris, leur amour pour la France s'était toujours conservé aussi profond et aussi vivace.

Au parc Sohmer, où se trouve le plus grand café-concert du Canada et peut-être même de l'Amérique du Nord, on donnait chaque jour, en l'honneur de nos compatriotes, de splendides soirées de gala auxquelles assistaient plus de deux mille sujets de la reine Victoria, venant acclamer nos marins et crier avec eux : « Vive la France! »

Et on sentait venir les larmes lorsque l'orchestre, après avoir joué la *Marseillaise*, que l'assistance toute entière avait écoutée debout et tête nue, attaquait l'hymne national canadien.

À Notre-Dame, la magnifique cathédrale de Montréal, une messe solennelle fut chantée; l'amiral de Cuverville, entouré de son état-major et des officiers du *Bisson* avec la musique de la *Naiade*, y assista. L'imposante cérémonie terminée, de nombreuses sociétés chorales et de musique tant de la ville que des environs, bannières et drapeaux déployés, et suivies par une foule immense, reconduisirent nos marins à bord du *Bisson*; et là, l'adjoint au maire de Montréal, s'adressant à ses concitoyens et leur désignant avec un geste plein de fierté le drapeau français qui flottait à l'arrière de l'avisos, s'écria d'une voix que faisait trembler l'émotion : « Canadiens, saurons avec respect le drapeau de nos ancêtres; c'est l'emblème de l'honneur et de la gloire! »

Vingt mille cris de : « Vive la France! » accueillirent ces paroles.

Et moi, obscur voyageur égaré par les hasards au milieu de cette foule en délire, je ne pus retenir une larme de fierté, de reconnaissance et de respect pour ce peuple auquel nous pensons si peu.

DARBOIS.

EXPOSITION

NORMANDE-CANADIENNE MARITIME
ET DE TRADITION POPULAIRE

EN 1898

Parmi les nombreux télégrammes dont M. Cochery, ministre des finances, donna lecture au banquet en l'honneur de sir Wilfrid Laurier qu'il présidait, nous avons réservé les suivants, fort applaudis.

Le maire de Honfleur, d'où partit Champlain, pour fonder Québec, prie Monsieur le Ministre de bien vouloir être son interprète et celui de la population honfleuraise, auprès de l'éminent représentant du Canada Français.

Nous saluons en M. Laurier, avec émotion, un lointain compatriote.

Le maire de Honfleur,
BUTEL.

La Société du « Vieux Honfleur » fondée pour mettre en relief les gloires honfleuraises et normandes, qui s'est donné le but d'offrir en exemple et enseignement aux nouvelles générations tout ce qui a échappé au temps et rappelle la part des ancêtres normands dans l'œuvre du génie français;

Salue en M. Laurier un noble Normand de la France Transatlantique.

P. BREARD.

Fondateurs du « Vieux Honfleur », chargé d'élever en 1898 un monument de dévotion patriotique au souvenir des grands navigateurs honfleurais, et un musée de la tradition normande qui relie l'avenir au passé, sous la forme du parler populaire;

Délégués pour organiser avec le « Vieux Honfleur » et la « Société d'Ethnographie Nationale » un Congrès normand à l'occasion du 300^e anniversaire de l'embarquement pour le Canada, du marquis de la Roche, nous saluons avec respect en M. Wilfrid Laurier un fidèle de la tradition, un maître du parler de France.

JERAN SOUDAN DE PIERREFITTE,
LÉON LECLERC.

Le jour même où Québec va inaugurer en août 1898, le superbe monument à Champlain, le petit et si pittoresque port normand d'où Champlain mit une dizaine de fois à la voile pour la nouvelle France, et d'où il amena

l'équipage de marins « qui s'improvisèrent charpentiers et maçons » pour élever les premières constructions de Québec, Honfleur dressera sur une de ses places publiques une réduction de la belle statue sculptée par M. Chené.

Mais, pour célébrer de façon « vivante » le souvenir d'une des plus anciennes et des plus aventureuses expéditions primitives de la marine française et normande sur les bords du Saint-Laurent, M. Jehan Soudan de Pierrefitte, un écrivain parisien qui, de son voyage en Canada garde une tendresse à la nouvelle France, a tracé pour la ville de Honfleur un programme de fêtes tout à fait original :

Tout un ensemble de spectacles et manifestations d'art et de traditions normandes populaires, sous les formes variées d'Expositions, spectacles, cortèges, représentations théâtrales d'anciennes et nouvelles œuvres normandes, des reconstitutions historiques avec les costumes locaux, des auditions de musique ancienne sacrée et profane, poésies, chansons, dialogues populaires en vieux « parler normand », des salons de peinture, sculpture et gravure des artistes normands anciens et des artistes vivants. Et encore des collections de vieux meubles, tapisseries, étains, poteries, grès, costumes, bijoux, dentelles d'art normand.

Tout cela groupé dans un congrès de la tradition normande avec des conférences, lectures de mémoires historiques, anecdotes sur des sujets normands et canadiens pour lesquels seront distribués des prix importants.

Ce congrès curieux sera organisé par la Société d'Ethnographie nationale. Cette société à sa tête compte les hommes les plus éminents : MM. X. Charmes de l'Institut, André Theuriot, Gaston Paris et Hanotaux, de l'Académie, les maîtres Bonnat et Puvion de Chavannes, MM. Roujon, directeur des Beaux-Arts, Garnier, architecte de l'Opéra, les musiciens Vincent d'Indy et Charles Bordes de la *Scala Cauterans*; des artistes, écrivains, grands collectionneurs et critiques d'art : Regamey, Ant. Proust, de Fourcaud, prince Roland Bonaparte, etc., etc.

On se propose de jouer pour la première fois en France l'opéra *d'Évangéline* du maestro Lerou, et peut être une pièce de Louis Fréchet, le poète Canadien.

D'autres attractions canadiennes sont préparées : une grande partie de jeu de la crosse avec des équipes de Montréal. Un diorama photographique des principales villes et des sites du Canada. Une représentation au cinématographe des scènes de la vie hivernale au Canada et dans le Manitoba, etc.

Mais le « clou » serait encore une *Exposition normande canadienne*; dans laquelle une grande place serait réservée à la marine spéciale des pêcheries normandes et canadiennes, et des engins de sauvetage.

Dans cette *Exposition* des pavillons spéciaux pour les bois de construction et d'ébénisterie pourraient mettre en très heureuse concurrence les bois canadiens avec les bois de Norvège.

Honfleur est, comme on sait, le marché des bois de construction en France.

Il y aurait là une occasion d'étudier « pratiquement » les moyens de suivre le conseil de M. W. Laurier pour étendre en France le commerce des bois du Canada.

De même, les sucs tannins du Canada gagneraient à être exposés dans le pays de Pont-Audemer, Lisieux, Pont-l'Évêque, Caen, très peuplé de tanneries locales.

Encore un vœu de M. W. Laurier en son discours à *Terminus*.

Nous examinerons en détail les divers chapitres de cette intéressante exposition qui s'organise à Honfleur, sur des bases aussi originales.

On ne peut que l'encourager et l'aider à réussir brillamment.

Pour l'instant, les promoteurs sont occupés à composer un comité canadien digne du but élevé qu'ils poursuivent.

Les Canadiens à Paris

Inscrits au Commissariat-général du Gouvernement du Canada à Paris, 10, rue de Rome :

Honorable J. W. Longley, Procureur-général de la Nouvelle-Écosse, Halifax. Hôtel de l'Athénée.

Mme J. W. Longley, Halifax. Hôtel de l'Athénée.

Honorable Juge Sedgwick, Ottawa.

M. l'abbé J. E. Lamoureux, Montréal. 5, rue de Beaune.

M. Papin Archambault, Montréal. 5, rue de Beaune.

M. Thibaudeau Rinfret, Montréal. 5, rue de Beaune.

M. Joseph Rivet, Montréal. 5, rue de Beaune.

Mlle Helmina Berthiaume, Montréal. 5, rue de Beaune.

Mme veuve G. Décarie, Montréal. 5, rue de Beaune.

Mlle Constance Hotte, Sainte-Rose. 5, rue de Beaune.

Mlle Alma Guimond, Montréal. 5, rue de Beaune.

Mlle Albertine Duhamel, Montréal. 5, rue de Beaune.

Mlle Agnès Gadbois, Montréal. 5, rue de Beaune.

M. le docteur F. de Martigny, Montréal. 86, rue Saint-Louis-en-l'Île.

M. le docteur O. Mazurette, L'Avenir, P. Q. 86, rue Saint-Louis-en-l'Île.

M. l'abbé Emile Bérard, Montréal. 5, rue de Beaune.

M. W. H. Lynch, Danville.

Mme Holcombe, Montréal. Hôtel Métropolitain.

Mlle Sheridan, Montréal. Hôtel Métropolitain.

M. A. S. Mackay, Montréal. 86, rue Saint-Louis-en-l'Île.

M. S. H. Carpenter, Montréal. 20, rue d'Anjou.

M. et Mme A. O. Bucham, Toronto.

Mlle Bucham, Toronto.

M. le docteur S. Desjardins, Ste. Thérèse. 3, rue Casimir-Delavigne.

M. le docteur W. J. Derome, Montréal. Hôtel St. Georges.

M. l'abbé J. N. Dupuis, Montréal. Hôtel St. Georges.

Mme J. N. Dupuis, Montréal. Hôtel St. Georges.

Mlle Marie Dupuis, Montréal. Hôtel St. Georges.

Mlle Eugénie Dupuis, Montréal. Hôtel St. Georges.

M. J. B. Peters, Québec. Hôtel Terminus.

M. et Mme A. D. De Celles, M. Alfred De

Celles s'embarqueront, à Liverpool, à bord du *Vancouver* de la Ligne Dominion, le 2 septembre.

Le Docteur et Mme P. Pelletier, Mlle Hudon, et M. J. Hudon, sont de retour d'Italie.

Mademoiselle Bourassa est à Woërishofen, Bavière.

Le Major Hébert s'est embarqué, à Liverpool, le 19 août, à bord du *Labrador* de la Ligne Dominion.

Le colonel J. B. Amyot, Député-Shérif de Québec, et sa famille, passent l'été à Saint-Georges de Didonne. (Charente-Inférieure).

M. Mme et Mlle Beaugrand ont quitté Paris, le 21 août, pour aller passer un mois en Suisse.

Les docteurs Ostiguy et J. N. Roy sont partis pour un voyage en Suisse, Allemagne et Italie. Ils s'embarqueront le 25 septembre pour retourner au Canada.

JACQUES MERVILLE.

INFORMATIONS

Au cours d'une lettre au *Figaro* écrite à bord de la *Champagne*, M. Victor Capoul parle en ces termes de deux voyageurs se rendant au Canada :

Parmi les passagers, quelques personnes de marque, notamment M. Charles Richet, l'éminent professeur de la Faculté de médecine de Paris, se rendant à un congrès de savants qui doit se tenir, le mois prochain, à Toronto. Causeur charmant, passant, avec la désinvolture des êtres vraiment doués, des questions les plus abstraites aux choses reposantes de la littérature; je lui dois grâce à la lecture qu'il a bien voulu me faire d'un poème lyrique des plus remarquables, une exquise impression d'art, que sa modestie ne me pardonnera pas de révéler aux lecteurs du *Figaro* en général, et à Carvalho en particulier.

M. Poindron : encore un ingénieur, qui, à peine de retour d'un long voyage accompli dans nos possessions de l'Annam, où il avait été envoyé par le gouvernement, se dirige aujourd'hui pour de nouvelles études vers le Canada. Le sosie, en plus jeune, du grand-duc Alexis. Même carrure, même taille, même barbe et, ce qui ajoute encore à l'illusion absolue de cette ressemblance, cet accent musical dans la voix, particulièrement doux des Russes parlant notre langue : un sympathique.

Mgr Langevin, archevêque de Saint-Boniface, Manitoba, au cours d'une entrevue, a rendu aux colons français et suisses établis dans cette province, le témoignage qui suit :

Nous avons, au Manitoba, d'excellents colons venant de la France et de la Suisse. Ce sont de mes meilleures ouailles; profondément catholiques, ils sont pour moi une source de consolation. Dans certaines parties de la province, ils sont mêlés aux Canadiens, et tous vivent dans la plus cordiale harmonie.

Le *Précurseur*, d'Anvers, constate qu'une amélioration considérable a eu lieu dans le commerce canadien pendant l'année écoulée. Non seulement le Dominion a produit et exporté davantage, mais il a également accru ses importations. Pour l'année fiscale terminée le 30 juin 1896 les importations totales se sont élevées à 110,587,480 dollars contre 105,252,511 dollars l'année précédente et les exportations totales à 121,013,852 dollars contre 113,638,803

Le *Paper Digest*, qui s'exprime à New-York, constate qu'un représentant de maisons françaises est en train de visiter le Canada, où il fait des achats en pulpe de bois. Jusqu'à présent la France se fournissait presque exclusivement dans les pays scandinaves.

Le bénéfice du tarif de faveur ayant été étendu à la France, à l'Algérie et aux colonies françaises, toute trace d'un régime différentiel au préjudice du commerce français a disparu. Aux termes de l'article 17 de la nouvelle loi douanière, le bénéfice de la réduction prévue par la clause de réciprocité est subordonné à la condition du transport direct. Mais on admet, comme ayant fait l'objet d'un transport direct, toutes les marchandises accompagnées d'un connaissement direct du point de départ au point d'arrivée au Canada.

DARBOIS.

ANTICOSTI

ESQUISSE HISTORIQUE ET GÉOGRAPHIQUE

(Suite)

Parmi les ressources d'Anticosti, celles qui ne relèvent ni du sol, ni du climat, mentionnons les pêcheries. Elles ont toujours joui de grande réputation; elles ont été jusqu'ici la providence de bien des familles de pêcheurs sur la côte de Gaspé, et la fortune de plusieurs comptoirs importants de l'étranger. Un riche marchand, de Jersey, M. Colas, y fonda un établissement de pêche à la morue qui fut fermé en 1884, c'est-à-dire, lorsque l'île fut vendue à l'enchère par le gouvernement canadien, et fut achetée par M. Stockwell, gérant d'un syndicat anglais.

Autrefois, des baleines de taille énorme remontaient le fleuve jusqu'au Bic; on en capturait parfois qui donnaient jusqu'à huit tonneaux d'huile. Dans une brochure intitulée *Newfoundland in 1842*, M. Richard Bonnycastle dit qu'à cette époque là, la pêche de la baleine se faisait sur les côtes du Labrador, dans le détroit de Belle-Isle et du côté d'Anticosti. Cet hiver même, une grande baleine est venue s'échouer sur le rivage d'Anticosti, à la rivière Bec-scie. On l'exécuta, et l'on en dépêça tout un côté: quand à l'autre, on dut le laisser sous la glace.

La morue, le flétan, le marsoin, le loup-marin, le maquereau et le hareng fréquentent le voisinage d'Anticosti; ajoutons à cette nomenclature, l'anguille, le homard et le capelan. Le homard est assez abondant à Anticosti du côté nord-est et du côté sud-est pour avoir justifié l'établissement de plusieurs homarderies.

Autrefois, il y a quarante ou cinquante ans, foule de goëlettes venaient qui des Etats-Unis, qui du Nouveau-Brunswick, qui de la Nouvelle-Ecosse et des îles Magdeleine, faire la pêche à la morue et au maquereau à Anticosti. On vit parfois jusqu'à cent navires occupés à faire la pêche entre la pointe est et la baie du Renard. Tous remportaient de fortes cargaisons de poisson, et réalisaient de jolis bénéfices, malgré que bon nombre eussent à faire des voyages de quinze cents milles et à s'approvisionner de toutes manières.

Il est surprenant que l'industrie de la pêche à Anticosti n'ait pas provoqué ça et là sur l'île l'établissement de comptoirs, magasins, entrepôts, pour l'approvisionnement des navires et la préparation du poisson. Pendant plus d'un siècle, sur les rivages de glace du Spitzberg, il exista une colonie florissante qui servit de point de ravitaillement pour les baleiniers du Danemark. Cette colonie située sur l'île Amsterdam, sur la côte-ouest du Spitzberg, s'appelait Smeeringberg. Dans son ouvrage *Arctic regions*, Scoresby dit en parlant de Smeeringberg: « Telle était l'animation produite par la visite annuelle de 200 à 300 navires, que la colonie prenait l'aspect d'une petite ville manufacturière ou marchande. On y venait de tous côtés s'y fixer en permanence, pour y débiter des denrées comme, par exemple, de l'eau-de-vie, du vin, du tabac et autres effets constamment en demande. Il n'y avait pas seulement des trafiquants, mais aussi des boulangers et d'autres artisans qui allaient y vivre à demeure.

N. LE VASSEUR

(Suite)

LES THÉÂTRES

La saison théâtrale de 1897-98:

L'ATHÉNÉE-COMIQUE, dont la salle était pourtant déjà fort coquette, est actuellement aux mains d'une armée d'ouvriers qui l'embellissent encore.

De retour à Paris, son directeur, M. Maurice Charlot, a préparé plus qu'amplement son programme pour la saison d'hiver.

Nous avons dit que le spectacle d'ouverture comportait la reprise du *Cabinet Piperlin*, de Burani et Raymond, avec partition inédite d'Hervé.

Ensuite viendra la revue de MM. Paul Gavault et Victor de Cottens. Puis la *Princesse Bébé*, de M. X..., musique de M. Louis Varney; le *Chevalier d'Eon*, de MM. Paul Ferrier et Augé de Lassus, musique de M. Albert Renaud, une opérette de M. Charles Clairville, musique de M. Ch. Lecocq; une opérette de M. Rodolphe Berger, musique de Robert Planquette; enfin *Gentil-Crampon*, opérette de MM. Larcher, Monnier et Montignac; musique d'Edmond Diet.

Tableau de la troupe:

MM. Guyon fils (en représentation), Valtières, Jannin, Baron fils, Modot (en représentation), Kerny, Duvalley, Froment, Darras, etc.;

Mmes Augustine Leriche, Jeanne Petit, Myriam Manuel, Daley, Lussat, Dartimont, de Montbignon, Belliac, Papy, Debray, Flé, Lillane, Rosny, Mancey, Raimon, Presea, etc.

Secrétaire général: Henri Brémontier.

Régisseur général: M. Fraizier.

Régisseur de la scène: M. Moris.

MM. Léon Numès et Henri Fursy détiennent le record du succès de la *Cigale* avec leur revue *Ah! Pudeur!* la pièce est montée avec autant de soin que de luxe; les costumes sont ravissants. C'est un des plus gais et des plus agréables spectacles qu'on puisse voir à Paris en ce moment. Parmi les scènes les plus amusantes, et elles sont nombreuses, il faut citer: celle de Tamagno et de la Duse, interprétée avec une verve inouïe par Claudius et Jeanne Bloch, inénarrables tous deux, Lucette de Verly, la mignonne étoile de la maison, qui chante à ravir de spirituels couplets; la parodie très fine et très amusante des chansonniers de Montmartre, dans laquelle excellent Gabin, Ch. Mey et Moulley. La ronde est menée galement par la jolie comédienne Lidia et le parfait compère Berville.

Heureusement qu'il y a un dentiste dans l'affaire *Pétard contre Pétard*, car les juges sont sur les dents et ne peuvent espérer se reposer de longtemps devant les proportions que prend chaque jour cette nouvelle cause, jugée au tribunal du Carillon par Howey, président, Bles, substitut, qui voudrait faire croire à des maux de dents et autres, Philippon défenseur improvisé, Arnould, Pétard, Delmary, madame Pétard, Nardeau, greffier perpétuel.

La soirée commence par l'audition de M. Yvain, Mlle Flor-Albine, des chansonniers Edmond Teulet, Numa Bles et G. Arnould.

Par ces chaudes soirées d'été, tout le monde est avide de fraîcheur, et c'est pourquoi le Jardin Bullier est l'établissement le plus recherché par quiconque désire passer galement la soirée les jeudis (grande fête) samedis et dimanches.

Le couple inénarrable Pétard va fêter ses Noces d'or au clocheton du Carillon. Eh! oui, déjà cinquante représentations de l'affaire *Pétard contre Pétard* se sont joyeusement écoulées.

Et chacun redouble d'entrain; Howey, Philippon, Delmary, Nadeau n'ont rien perdu de leur gaie première et prime sautière si j'ose dire.

Marchons,

Ca ira

facilement à la centième.

Le concert qui précède l'étonnante fantaisie judiciaire de MM. J. Oudot et de H. de Gorsse n'est pas moins applaudi en la personne de M. Yvain, Mlle Flor-Albine, des chansonniers Edmond Teulet, Numa, Bles et G. Arnould.

JEAN CARIGNAN.

PROGRAMME DES THÉÂTRES

OPÉRA. — 8 h. — Les Huguenots, Messidor, L'Etoile, Thais, Don Juan.

FRANÇAIS. — 8 h. 1/4. — La Loi de l'Homme, L'Evasion, Le Flibustier, L'Etrangère.

OPÉRA-COMIQUE. — Clôture annuelle.

ODÉON. — Clôture annuelle.

GYMNASE. — Clôture annuelle.

VAUDEVILLE. — Clôture annuelle.

VARIÉTÉS. — Clôture annuelle.

RENAISSANCE. — Clôture annuelle.

PORTE-SAINT-MARTIN. Clôture annuelle.

PALAIS-ROYAL. — Clôture annuelle.

CHATELET. — 8 h. — Michel Strogoff.

GAITÉ. — 8 h. 1/4. — La Mascotte.

AMBIGU. — 8 h. — Les deux Gosses.

NOUVEAUTÉS. — 8 h. 1/2. — Le Sursis.

BOUFFES-PARIISIENS. — Clôture annuelle.

CLUNY. — 8 h. — La Marraine de Charley.

DEJAZET. — Clôture annuelle.

ELDORADO. — Clôture annuelle.

MÉNUS-PLAISIRS. — 8 h. — Le Petit Ludovic.

FOLIES DRAMATIQUES. — 8 h. 1/2. — Quel coquin d'amour.

THÉÂTRE DE LA RÉPUBLIQUE. — 8 h. — La Fille des Chiffonniers.

ATHÉNÉE-COMIQUE. — Clôture annuelle.

NOUVEAU-THÉÂTRE. — Clôture annuelle.

SPECTACLES DIVERS

CASINO DE PARIS. — Clôture annuelle.

LA CIGALE. — 8 h. 1/2. — Spectacle-Concert.

LA ROULOTTE, 42, rue de Douai. — Clôture annuelle.

FOLIES-MARIGNY (Champs-Élysées). — 8 h. 1/2. — Spectacle varié, Ballets, Revue.

NOUVEAU CIRQUE. — Clôture annuelle.

OLYMPIA. — 8 h. 1/2. — Spectacle-Concert.

- FOLIES-BERGÈRE. — Clôture annuelle.
 BA-TA-CLAN. — Clôture annuelle.
 MOULIN-ROUGE. — 9 h. — Concert. — Bal. Jardin.
 TRÉTEAU DE TABARIN. — Clôture annuelle.
 POLE-NORD. — Clôture annuelle.
 THÉÂTRE ISOLA. — Clôture annuelle.
 CIRQUE D'ÉTÉ. — 8 h. — Exercices équestres.
 BULLIER. — 9 h. — Concert, Bal. Tous les Jedis grandes fêtes de nuit.
 MUSÉE GREVIN. — Les Coulisses de l'Opéra — Orchestre de Tziganes, etc.
 SCALA. — Clôture annuelle.
 ROBERT-HOUDIN. — Clôture annuelle.
 PARISIANA. — 8 h. 1/2. — Concert-Spectacle.
 PALAIS DE GLACE. — Clôture annuelle.
 LE CARILLON. — 9 h. 1/2. — Concert artistique.
 TRIANON-CONCERT. — Clôture annuelle.
 CIRQUE FERNANDO. — 8 h. 1/2. — Exercices équestres.
 CONCERT PARISIEN. — Clôture annuelle.
 THÉÂTRE-POMPADOUR. — Dimanches à 2 h. matinées enfantines.
 LA BOITE A MUSIQUE. — Clôture annuelle.
 AMBASSADEURS. — 8 h. 1/2. — Concert-spectacle.
 ALCAZAR D'ÉTÉ. — 8 h. 1/2. — Concert-Spectacle.
 HORLOGE. — 8 h. 1/2. — Concert-Spectacle.
 TOUR EIFFEL. — 9 h. — Paris à vol d'oiseau, Ballotage.
 LE GRAND GUIGNOL. — Rue Chaptal. — Clôture annuelle.

MAISONS RECOMMANDÉES

THÉS DE CHINE ET RUSSE DU SOLEIL. Mélanges irréprochables. Provenances authentiques. Entrepôt général de vente: 5, rue Meyerbeer, Paris. Vente au détail, 20 0/0 d'escompte à partir d'un kil. A BOULLE seul concessionnaire.

CHEMISIER F. YZERN, 46, rue Vivienne, Paris. Maison de Confiance.

CHS. DESMARTEAU
 COMPTABLE
 LIQUIDATEUR DE FAILLITES
 1398, rue Notre Dame, 1398
 MONTREAL (Canada)

NOTES DE VOYAGE
 PAR
 Paul FABRE
 (Couverture de George Auriol)
 Prix: 1 fr 50 (30 cts)
 S'adresser au bureau du Paris-Canada.

HOTEL DE BOSTON
 22, RUE LOUIS-LE-GRAND, PARIS
 La meilleure situation entre les Grands Boulevards et l'Avenue de l'Opéra
 CHAMBRES TRÈS CONFORTABLES DE 2 FR. 50 A 5 FR. et avec deux lits de 3 fr. à 8 fr.

Splendide et Importante Prime
 A NOS ABONNÉS

Nous avons le plaisir d'informer nos lecteurs et abonnés que par suite d'entente avec les éditeurs du magnifique ouvrage qui vient d'être publié sous le titre de **LES CHIENS DE CHASSE ET LA THÉORIE DE LA CHASSE**, nous pouvons leur offrir **A MOITIÉ PRIX** cette merveilleuse œuvre d'art, digne de figurer sur la table du salon le plus luxueux, et qui constitue, pour tout véritable chasseur ou amateur de la vie en plein air, le guide le plus pratique, le plus intéressant, le plus utile et le plus artistique que l'on puisse rêver.

Toutes les races de chiens y sont minutieusement décrites et les plus beaux types existants représentés par plus de cent admirables aquarelles artistiques auxquelles viennent s'ajouter environ 150 délicieux dessins à la plume finement colorés et ayant trait à *La Théorie de la Chasse — Au dressage du Chien de chasse — Aux Épreuves d'un Field-Trial — Au Gibier*, etc., etc. On peut juger par là de l'importance de ce bel ouvrage, qui, de plus fourmille d'excellents conseils pratiques et est tiré, avec des soins extrêmes, sur papier de grand luxe.

Sa lecture est d'un intérêt immense
 Le parcourir est un enchantement.
 Le feuilleter, un regal pour les yeux.

POUR LES ABONNÉS :

Pris dans nos Bureaux, ou envoyé franco par la poste
CINQ FR.

POUR LE PUBLIC :

Acheté en librairie pris dans nos bureaux, ou envoyé franco
DIX FR.

Envoi immédiat contre remise d'un mandat poste, ou contre remboursement, ce qu'il suffit d'indiquer.

A VOUS CHASSEURS!
 A vous Amateurs du plein air!

Profitez de l'occasion rare qui s'offre à vous, comme abonné de notre Journal, de posséder **A MOITIÉ PRIX** le magnifique ouvrage qui vient d'être publié sous le titre de **LES CHIENS DE CHASSE ET LA THÉORIE DE LA CHASSE**.

Tiré avec des soins extrêmes, sur papier de grand luxe, ce splendide volume constitue une merveilleuse œuvre d'art, digne de figurer sur la table du salon le plus luxueux.

Toutes les races de chiens y sont minutieusement décrites et les plus beaux types existants représentés par plus de cent admirables aquarelles artistiques auxquelles viennent s'ajouter environ 150 délicieux dessins à la plume finement colorés et ayant trait à *La Théorie de la Chasse — Au Dressage du Chien de Chasse — Aux Épreuves d'un Field-Trial — Au Gibier*, etc., etc. On peut juger par là de l'importance de ce beau livre qui, fourmillant d'excellents conseils et de nombreux avis, est pour tout chasseur ou amateur de la vie en plein air, le guide le plus pratique, le plus intéressant, le plus utile, le plus luxueux et le plus artistique que l'on puisse rêver.

Sa lecture est d'un intérêt immense.
 Le parcourir est un enchantement.
 Le feuilleter, un regal pour les yeux.

POUR LES ABONNÉS A NOTRE JOURNAL

CINQ FR.

POUR LE PUBLIC OU ACHETÉ EN LIBRAIRIE

DIX FR.

Envoi immédiat contre remise d'un mandat poste établi au nom du Gérant du **CHASSEUR FRANÇAIS** ou contre remboursement, ce qu'il suffit d'indiquer.

Toutes les demandes doivent être adressées à M. le Gérant du **CHASSEUR FRANÇAIS** à Saint-Etienne (Loire).

ENCYCLOPÉDIE RORET

L. MULO

LIBRAIRE-ÉDITEUR

12, Rue Hautefeuille, 12

PARIS

SPECIALITÉ : Manuels sur l'Industrie, les Arts et Métiers, l'Horticulture, l'Agriculture, etc., etc.

Le catalogue est envoyé franco sur demande

Représentants au Canada :

MM. Beauchemin et fils, Montréal.
 Pruneau et Kirouac, Québec.

THE ENGLISH TAILORING CO

C. J. COCKS, Successeur

1, RUE DU HAVRE

72, BOULEVARD HAUSSMANN

PARIS

(En face les Magasins du Printemps)

APERÇU DES PRIX :

Pantalon haute nouveauté . . .	20—25— 30 fr.
Complet de fantaisie	95—110 »
Jaquette et Gilet noir ou bleu . . .	85— 95 »
Redingote et Gilet	95—115 »
Habit, Gilet et Pantalon doublé soie	150 »
Smoking complet doublé soie	140 »
Ulster et pélerine	95—110 »
Covert Coat imperméable	75— 90 »
Macfarlane les ailes doublées	75— 90 »
Pardessus	85—100 »

Tube anesthésique Bourdallé

« LE CHLORO-ÉTHYLEUR »

BREVETÉ S. G. D. G.



Soulage instantanément les douleurs locales, maux de tête, névralgies, maux de dents etc, au moyen de la réfrigération obtenue par la pulvérisation d'un mélange d'oxyde de méthyle et de chlorure d'éthyle chimiquement pur procurant un froid intense de 30 à 35°.

Fabriquée par la Société ANONYME DE PRODUITS ANESTHÉSISQUES, 28, rue Saint-Lazare

En vente dans les pharmacies de Paris et drogueries de France et de l'Étranger

HOTEL SAINT-GEORGES

49, rue Bonaparte, PARIS

Près la Place Saint-Germain-des-Prés

C. LENFLE, PROPRIÉTAIRE

MAISON RECOMMANDÉE AUX FAMILLES

Appartements avec Cuisine, Eau et Gaz

ET CHAMBRES TRÈS CONFORTABLEMENT MEUBLÉES

de 2 à 5 fr. par jour et de 25 à 100 fr. par mois

TABLE D'HÔTE ET REPAS A VOLONTÉ — PRIX MODÉRÉS

Le Gérant : PIERRE FOURSIN

Imprimerie Marchand, 63, rue Rochefoucault



LIGNE ALLA

PAQUEBOTS-POSTE CANADIENS

Entre la France et le Canada

PROCHAINS DEPARTS

Parisian — (Québec et Montréal) 9 Sept.
 Numidian — — — — — 16 —
 Carthaginian — — — — — 23 —

State of California — (Québec et Montréal) . 30 Sept.
 Laurentian — — — — — 7 Oct.
 Parisian — — — — — 14 —

PRIX DE PASSAGE

De PARIS à HALIFAX, QUÉBEC et MONTREAL directement, 1^{re} Classe 345 à 400 fr. suivant position de la cabine. — 2^e Classe: 225 et 240 fr.

On vend des billets directs à prix réduits pour tous les points du Canada et des États-Unis ainsi que la Chine, le Japon, etc.,
 via Vancouver, Voyages circulaires.

Grandes réductions pour les billets de retour

Pour le MANITOBA et la COLOMBIE ANGLAISE

CHEMIN DE FER CANADIEN PACIFIQUE

De l'ATLANTIQUE au PACIFIQUE

1000 lieues sans changer de train

VOYAGE AUTOUR DU MONDE

Via Vancouver et Yokohama

DEMANDEZ L'OUVRAGE INTITULÉ :

LA NOUVELLE ROUTE VERS L'ORIENT

à travers les Prairies,

les Montagnes et les Rivières du Canada.

GRATIS AVEC CARTES, etc.

TRANSPORTS DE MARCHANDISES, BAGAGES, PETITS-COLIS, ETC.

POUR TOUTES LES PARTIES DU MONDE

Aux prix les plus réduits. — Tarifs sur demande. (Prix à forfait.)

S'adresser pour tous Renseignements à

PITT & SCOTT

AGENTS GÉNÉRAUX POUR LE CONTINENT

PARIS — 7, Rue Scribe, 7 — PARIS

LONDRES
 98-100, Queen Victoria st

MARSEILLE

20, rue Colbert, 20

BOULOGNE-SUR-MER

DEPOT POUR LES BAGAGES

* BAGGAGE STORED

Hernu, Péron et C^o L^{td}

61, Boul. Haussmann, 95, rue des Marais, 4, rue St-Marc
 PARIS

LE HAVRE
 4, rue Aufray, 4

FOLKESTONE
 The Harbour

MAZAMET (Tarn)

Agence française de Voyages pour toutes les parties du monde, fondée en 1840



TRANSPORTS DE BAGAGES ET MARCHANDISES

Pour toutes destinations

AGENTS GÉNÉRAUX DE :

LIGNE BEAVER
 LIVERPOOL à QUÉBEC et MONTREAL.

Par Contrat avec le Gouvernement Canadien

PROCHAINS DÉPARTS

(Service d'Été)
 — 11 Sept. Lake Winnipeg 4000 tonnes
 — 18 — Lake Huron 3000 —
 — 23 — Lake Ontario 3300 —
 — 2 Oct. Lake Superior 3300 —
 — 16 — Lake Winnipeg 4000 —
 — 23 — Lake Huron 3000 —
 — 30 — Lake Ontario 3300 —

PRIX DES PASSAGES

De PARIS à QUÉBEC et MONTREAL.

1^{re} Classe: 320 et 400 francs.
 2^e Classe: 210 et 220 francs.

CANADIAN PACIFIC RAILWAY

DE L'ATLANTIQUE AU PACIFIQUE

(6680 kilomètres en ligne directe)

BILLETS DE CHEMIN DE FER

De SAINT-JEAN N.-B., HALIFAX, QUÉBEC
 ou MONTREAL

Pour tout l'intérieur du Canada et les États-Unis.

VOYAGES D'EXCURSION et AUTOUR DU MONDE

Billets pour le Japon, la Chine, l'Australie
 Via Vancouver

LIGNE DOMINION

Paquebots-Poste Canadiens

PARIS AU CANADA, Via Liverpool

PROCHAINS DÉPARTS

(Service d'Été)

— 16 Sept. Scotsman 6100 —
 — 23 — Labrador 5300 —
 — 7 — Vancouver 6000 —

PRIX DES PASSAGES

De PARIS à QUÉBEC et MONTREAL

1^{re} Classe: 325 et 610 francs.
 2^e Classe: 210 et 220 francs.

(Selon cabines).

Colonisation du Canada. Concessions gratuites de 64 hectares de Terrain

Pour tous renseignements, dates des départs, prix des passages etc., pour toutes destinations, billets de passage, brochures et cartes gratuites, etc.

S'adresser à **HERNU, PERON & C^o L^{td}** Agent d'Immigration autorisés par le Gouvernement français

61, Boulevard Haussmann (près la gare St-Lazare en face la rue de Rome), PARIS